LETTRE
AUX AUTEURS DE LA CHRONIQUE DE PARIS, SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA SAVOIE.

Relativement à la Révolution de France ;

PAR DORAT-CUBIÈRES.

SECONDE ÉDITION.

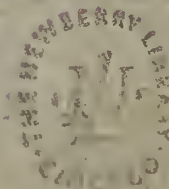
On doit la vérité aux Peuples comme aux Rois, & je ne la tairai pas plus aux uns qu'aux autres.
Le Ministre ROLAND *à l'Assemblée Nat.*

Prix, dix sous.



A PARIS,
De l'Imprimerie du Citoyen L. P. COURET, rue Christine, n°. 2.

L'AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.


NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AVERTISSEMENT.

CETTE lettre, ſur la Savoie, a paru, pour la première fois, en 1791, ſous la date du 20 janvier; elle a été inſérée depuis dans le tribut de la ſociété nationale des Neufs-Sœurs, ſous la date du 14 mars de la même année, elle a précédé enfin le petit ouvrage du ſavoiſien Caff, intitulé: *Le premier cri de la liberté vers la Savoie*, ouvrage où le citoyen Caff & moi avons fait à-peu-près les mêmes prédictions. Je rappelle ces faits au lecteur patriote, afin qu'il me ſache quelque gré & de m'être rencontré avec le citoyen Caff & d'avoir écrit, il y a dix-huit mois, un ouvrage où j'annonçais, en quelque ſorte, l'accueil amical & fraternel que viennent de faire les bons ſavoiſiens au général Monteſquiou; nous avons cru les conquérir par les armes, & ce ſont eux, je le parie, qui s'applaudiſſent de nous avoir conquis. Je publie enfin cette bagatelle une troiſième fois, parce que la victoire de Monteſquiou peut lui donner quelque prix, & parce que je la crois plus que jamais à l'ordre du jour. On y verra ſi j'ai bien peint un peuple qui nous aime, & ſi j'ai mal auguré de ſes diſpoſitions en aſſurant qu'il partageait notre amour pour la liberté. N'ayant pas pu tout dire la première fois que

j'ai publié cet opuſcule, j'ai cru devoir y ajouter quelques notes qui, peut-être, éclairciront le texte, ſuppoſé qu'il vaille la peine d'être éclairci.

Le citoyen *Simon*, député à la Convention nationale & né en Savoie, a prouvé par ſon patriotiſme que je ne me ſuis pas trompé, lorſque j'ai cru les ſavoiſiens patriotes, perſonne ne doit les connaître mieux que lui, & lorſqu'on a annoncé à la Convention nationale la victoire de Monteſquiou, il a éloquemment confirmé par ſes diſcours tous les faits que je raconte dans ma lettre. Les nouveaux adminiſtrateurs de Chambéry ont imité le citoyen *Simon*; ils ont prouvé, par la très-ſage lettre qu'ils ont écrite à Monteſquiou, que le feu de la liberté couvait depuis long-temps dans leur ame, & qu'il n'attendait que le moment de faire une ſublime exploſion. Heureux magiſtrats, heureux peuple, réjouiſſez-vous : vous êtes libres, & c'eſt à vos amis que vous le devez.

LETTRE
AUX AUTEURS
DE LA CRONIQUE DE PARIS,

Sur l'état actuel de la Savoie, relativement à la révolution de la France.

Je viens de lire la phrafe fuivante, Meffieurs, dans le Nº. XVII de la Chronique de Paris : *On affure qu'il va fe former à Chambéry un parlement qui caffera tout ce qu'a fait l'affemblée nationale.* Cette phrafe m'a rappelé que j'avais traverfé la Savoie, il n'y a pas bien long-temps, (à la fin du mois de mai dernier,) que je m'y étais même arrêté pour connaître la manière de penfer de fes habitans, relativement à la révolution de France; & j'ofe vous affurer moi, que vous avez été induits en erreur par vos correfpondans, & qu'il n'y a pas la moindre vérité, ni même la moindre vraifemblance dans cette nouvelle de l'érection d'un parlement qui doit caffer tout ce qu'a fait l'affemblée nationale. Il fe peut très-bien que quelques nobles & quelques prêtres de Savoie foient indignés de tout ce qui fe paffe en France, & qu'ils couvent dans leur ame le deffein de renverfer l'édifice de nos loix naiffantes; mais le peuple ne penfe pas de même, mais le peuple voudrait être au contraire foumis à ces mêmes lois : il les refpecte, il les adore, il ne ceffe de les admirer, & tout fon regret eft de ne pouvoir en faire de femblables. Je vais entrer là-deffus dans quelques détails, beaucoup moins pour vous détromper que pour initier nos légiflateurs dans le fecret de leurs conquêtes, & pour vous inftruire vous-même des progrès qu'a fait fur l'efprit de nos voifins notre immortelle révolution.

J'étais à Chambéry au commencement de décembre de l'année 1789; & pourquoi, me direz-vous, peut-être,

étais-je alors à Chambéry? Une dame de mes amies désirait de voir l'Italie depuis long-temps, elle avait choisi ce moment pour en faire le voyage : je l'accompagnais dans le séjour des arts qui le fut autrefois de la liberté, & ce n'était pas sans le plus vif regret que j'avais quitté ma patrie. Arrivé à Chambéry, j'apprends qu'une ci-devant princesse (1) & qu'un ci-devant prélat, & plusieurs autres français, ennemis de la révolution, sont dans cette ville. Je demande comment on les y a reçus? La princesse, me dit-on, donnait à souper, presque tous les soirs, aux français réfugiés, & tenait avec eux des conciliabules aristocratiques. Le peuple l'a su; il en a été indigné : il s'est attroupé autour de la maison; il allait en enfoncer les portes, lorsque ces messieurs ont sagement résolu de se séparer; la princesse, depuis cet évènement, est condamnée à souper seule, ou en tête à tête avec Juigné son directeur. Quant au ci-devant prélat, quoiqu'il dépense beaucoup d'argent, & qu'il soit en grande considération auprès de notre noblesse savoyarde, jamais il ne va dans la rue, soit à pied, soit en carosse, sans être hué par les petits garçons. Voilà, messieurs, comment les réfugiés français ont d'abord été accueillis dans la capitale de la Savoie, Ces faits m'ont été attestés par des témoins occulaires. Je ne restai qu'un jour & demie dans cette ville; & lorsque j'y repassai, à mon retour d'Italie, c'était bien autre chose. C'est le 29 de mai, de l'année 1790, que je descendais le mont Cénis, avec l'impatience d'un homme qui brûle de voir une terre où la liberté vient de naître. Arrivé près de Montmélian, petite ville de Savoie, j'apprends qu'il y a eu, quelques jours avant, une révolte; que plusieurs paysans ont été tués ou blessés par un détachement des troupes du roi, & que ce détachement a été désarmé & mis en fuite. Je veux savoir les causes & les détails de cet évènement : voici à-peu-près comment on me les raconta.

Deux ou trois familles françaises s'étant réfugiées aux environs de Montmélian, le peuple les voit avec ombrage, uniquement parce qu'elles sont réfugiées. Ce crime assez grand pour lui, ne le serait point assez aux yeux du gouvernement (2). Il suppose qu'elles renchérissent les denrées aux environs, & demande à M. de Markley, commandant de Montmélian, qu'elles soient éloignées. M. de Markley aurait dû, peut-être, ne pas trouver

cette demande injuste, quoique le prétexte en fût imaginaire. Le temps est venu où la volonté d'un peuple doit être non-seulement respectée, mais exécutée. Il a si long-temps obéi, qu'on peut bien lui permettre de commander de temps en temps. M. de Markley cependant ne tient aucun compte de la demande du peuple; & n'étant pas assez fort pour lui résister, il envoie chercher en secret une compagnie de dragons, pour lui prouver qu'il a tort. Le peuple est instruit de cette hostilité perfide : il sonne le tocsin aussitôt ; & des environs de Montmélian, tous les paysans accourent, s'ameutent & s'attroupent à Montmélian même : ils s'arment de pierres, de bâtons, d'instrumens de cuisine & de labourage, & attendant de pied ferme la troupe guerrière : ils essuient son premier feu. A cet acte de courage en succède un autre qui n'est pas moins digne d'admiration. Les paysans étaient déja les plus forts par le nombre ; devenus encore plus forts, par cette première décharge, qui affaiblissait leurs ennemis, ils auraient pu mettre en pièces les dragons, & les laisser tous morts sur la place. Eh bien, les paysans savoyards se contentent de les désarmer, de les démonter, & de les renvoyer non couverts de blessures, mais de honte. Les familles réfugiées à Montmélian sont obligées de chercher un refuge ailleurs. Le commandant lui-même fuit, n'étant pas sûr d'y en conserver un ; & le peuple victorieux, qui eût pu les atteindre facilement, ne daigne pas même les poursuivre de peur de gâter sa victoire, il les laisse librement errer dans ces montagnes & ces vallées dont il connaît tous les détours (3). Le roi mande les habitans de Montmélian, & leur fait ordonner de venir rendre compte de leur conduite. Des députés de Montmélian vont à Turin en diligence ; & le roi, déja instruit, leur pardonne, sans attendre même qu'ils s'excusent. Il pousse plus loin la générosité, j'aurais dû dire la justice. Le peuple de Savoie se plaignait depuis long-temps que le sel était trop cher ; le roi ne l'ignorait pas : il prévient les vœux de son peuple ; & le sel qui, autrefois en Savoie, coûtait quatre sols, n'en coûte plus que deux.

Les gazettes & les journaux ont rapporté ces faits de différentes manières. Les voilà tels qu'ils se sont passés réellement ; ce sont des habitans du lieu qui me les ont racontés. Ils m'en ont appris un autre, qui n'est pas

moins curieux, & qui vous prouvera que la nation ſavoyarde, bien loin de déſapprouver la nation françaiſe, ſait comme elle, quand il le faut, avoir une volonté forte, & n'eſt point du tout diſpoſée à ſe laiſſer opprimer.

Il n'y a pas long-temps que le roi, preſſé par le beſoin d'argent, & voulant mettre un nouvel impôt, qui conſiſtait à demander douze livres par tête à chaque chef de famille, publia, à ce ſujet, un bel édit, précédé d'un magnifique préambule. Le préambule fut admiré. Les ſujets cependant ne ſe preſsèrent pas de payer l'impôt, malgré les ordres exprès de ſa majeſté Sarde, & ſa majeſté ne tarda pas à trouver ſous ſa ſerviette, au moment où elle allait ſouper, une lettre dont on n'a jamais ſu le contenu; mais on ſe doute que cette lettre renfermait autre choſe que des complimens; car ſa majeſté ne fit que rêver pendant toute la durée du répas: elle alla ſe coucher ſans ſouper, & ſe hâta le lendemain de retirer ſon impôt. J'ai ſu, depuis, que cette lettre avait été compoſée par les principaux habitans d'un village de Savoie, & ſignée par eux tous: il fallait bien qu'elle fût éloquente & ferme, puiſqu'elle obligea un roi de changer de volonté.

Vous ſavez, meſſieurs, que Jean-Jacques Rouſſeau a habité quelque temps la Savoie, & ne craignez pas que les ſavoyards l'oublient, ſi jamais nous ceſſions de nous en ſouvenir. A peine avais-je mis le pied dans cette terre, que ſes pas ont pour ainſi dire conſacrée, un bourgeois de Chambéry me parla avec vénération de la maiſon de madame de Warens, qui n'eſt pas éloignée, & me propoſa d'y aller en pelerinage. Vous ſentez quel plaiſir j'eus à m'y laiſſer conduire. C'eſt notre ſaint Jacques de Compoſtelle, me dit-il en chemin, c'eſt notre temple de la Mecque; & il n'eſt pas un de nous qui ne préfère la profeſſion de foi du vicaire Savoyard à l'alcoran de Mahomet, & même à l'évangile. Nous payons, ajouta-t-il, une taille aſſez forte en Savoie; mais nous la payons avec plaiſir, en ſongeant que Jean-Jacques Rouſſeau a travaillé (*a*) quelque temps au

---

(*a*) Pluſieurs perſonnes m'ont atteſté ce fait; & l'on n'en ſaurait douter après avoir lu les Confeſſions.

cadaſtre de cette impoſition, &.... il allait pourſuivre lorſque nous apperçumes de loin la maiſon de madame de Warens. La voilà, continua-t-il, en la montrant du doigt, un de mes compatriotes l'a achetée depuis la mort des propriétaires, & je ſuis bien fâché de n'avoir été averti que trop tard de cette vente, je l'aurais achetée moi-même, & j'y aurais fait élever la ſtatue de l'auteur d'Emile & du Contrat Social.

J'ai vu un petit buſte de Jean-Jacques Rouſſeau, ſur la cheminée du cabinet du roi de Sardaigne; & ſa majeſté ne doit pas être très-affligée que l'on ait conſervé en Savoie autant de reſpect que d'amour pour la mémoire de ce grand homme, & que l'un de ſes ſujets ait eu le deſir de lui élever une ſtatue. Le génie ne perd jamais ſes droits ſur les monarques ni ſur les peuples; mais le fait ſuivant eſt plus qu'affligeant pour le roi de Sardaigne, & je ne penſe pas que jamais il s'en conſole; j'en ai été témoin oculaire, je vais le raconter tel que je l'ai vu.

Je ſuis arrivé à Lyon, peu de jours après la première fédération des gardes nationales qui a eu lieu dans cette ville (a), & dans laquelle ſe trouvaient raſſemblés environ trente mille hommes de troupes bourgeoiſes & citoyennes. Eh bien, Meſſieurs, le croirez-vous? en traverſant le Dauphiné, pour me rendre à Lyon, j'ai rencontré à Bourgoin, à la Tour-du-Pin, à la Verpilière, pluſieurs habitans de la Savoie qui avaient arboré la cocarde nationale, qui avaient endoſſé l'uniforme de notre garde nationale, & qui venaient, quoique ſavoyards, de jurer d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi, & de maintenir de tout leur pouvoir la nouvelle conſtitution françaiſe. Des ſujets du roi de Sardaigne qui jurent de maintenir la conſtitution françaiſe! quel leçon pour le roi de Sardaigne! quel avertiſſement pour tous les rois!

Surpris de cette eſpèce de parjure envers le roi de Sardaigne, je demandai à quelques-uns des ſavoyards s'ils

---

(a) C'était à la fin de mai de l'année 1790, dans une promenade appelée *les Brotaux*.

ne craignaient pas d'être dénoncés au roi, & même d'en être punis. Nous quitterons, me répondirent-ils, la cocarde nationale & l'habit national français, en rentrant dans les états de notre roi; mais s'il s'avisait de nous punir, nous prendrions l'un & l'autre dans ses états mêmes, & nous imiterions en tout les braves français. Il n'y a guère à Chambéry que trois ou quatre cents hommes de garnison, & il ne nous serait pas difficile d'en faire ce que vous avez fait des gardes françaises; c'est-à-dire, de les mettre dans notre parti. Nous connoissons aussi bien que vous-même l'histoire de votre révolution: elle est tracée dans la plûpart de vos journaux & gazettes auxquels nous sommes abonnés; & jugez combien il nous serait aisé de suivre la marche que vous avez suivie (4).

J'avais lu en effet quelques-uns de nos papiers publics à Chambéry, & même votre agréable Chronique, quoiqu'on m'ait assuré alors qu'elle y était sévèrement défendue. Jugez donc, Messieurs, d'après tous ces détails, si le peuple de Savoie laisserait établir à Chambéry un tribunal opposé à l'assemblée nationale. Il y a bien à Chambéry un sénat qui s'assemble dans le couvent des Jacobins, & ce sénat est tout aristocratique; mais ne craignez pas que ce sénat s'avise de casser les décrets du nôtre, quoiqu'il en ait bonne envie; je prévois, au contraire, que tôt ou tard, les Jacobins de Chambéry (*a*) s'affilieront avec ceux de notre capitale; & tôt ou tard, peut-être ne formerons-nous qu'un peuple avec les bons savoyards (5).

Pourquoi, me direz-vous peut-être, la chose n'est-elle pas encore faite? & puisque les savoyards nous aiment tant, pourquoi n'ont-ils pas déja imités les Corses & les Avignonais? En voici la raison en peu de mots: le roi de Sardaigne, parce qu'il a quelque bonté & quelque justice, ou du moins l'apparence de la bonté & de la justice, & parce qu'il gouverne ses sujets plus en père qu'en roi, fait une illusion complette à son peuple. il y a bien quelques abus à la cour de Turin; mais en général, il y règne des mœurs, de la simplicité

(*a*) Cette prédiction est vérifiée à la lettre; il y a à présent à Chambéry des Jacobins qui correspondent avec les Jacobins de Paris.

& de l'économie. Le roi ne parle à perſonne lorſqu'il eſt en public ou en grande repréſentation ; mais en particulier, il parle à tout le monde, & il n'y a pas un de ſes ſujets, riche ou pauvre, noble ou roturier, qui n'obtienne de lui une audience de deux ou trois heures, lorſqu'il la demande : étiquette admirable & abſolument contraire à l'étiquette de la feue cour de France, où le roi parlait à tout le monde en public, & ne parlait à perſonne en particulier. Il y a une autre étiquette à la cour de Sardaigne que je n'oublierai jamais & qui, plus d'une fois a mis le roi à portée de prouver à ſon peuple combien il l'aimait. Lorſque le roi de Sardaigne mange en public, ſes ſujets, quels qu'ils ſoient, ont le droit de le voir manger ; ils ſont obligés de ſe retirer & ſe retirent ordinairement dès qu'ils demande à boire. Eh bien, le roi s'apercevant quelquefois qu'il eſt vu avec plaiſir de ſes ſujets, & les voyant lui-même avec beaucoup de ſatisfaction, le roi, dis-je, s'abſtient ſouvent de boire juſqu'au deſſert, afin de ſe laiſſer voir plus long-temps ; & l'on eſt perſuadé qu'il aimerait mieux mourir de ſoif que de ne pas raſſaſier ſes ſujets de ſa chère préſence. Le roi enfin va ſouvent à pied dans les rues de Turin, ſans garde, ſans cortège & ſe mêlant avec ſon peuple, il a l'air de lui dire : aimez-moi comme votre père ; aimez-moi comme votre égal (6).

De pareilles vertus ſont bien faites pour retenir un peuple dans l'obéiſſance ; & ne doutez pas que, ſans elles, le peuple de Savoie ne nous eût déja imités. J'avais, ainſi que vous, conçu quelques alarmes avant d'avoir été en Savoie ; je n'en ai plus depuis que j'ai parcouru ſes principales villes, depuis que j'ai gravi ſes montagnes eſcarpées, & vous n'en aurez plus vous-même, ſi vous voulez bien écouter le diſcours que m'a tenu, aux environs de Montmélian, un vicaire de campagne, qui n'était pas le vicaire ſavoyard de l'Emile, & qui ne s'exprimait pas auſſi bien ; mais qui m'a paru voir aſſez bien les choſes, & qui n'aurait sûrement pas manqué de faire le ferment ſur la conſtitution civile du clergé, s'il avait deſſervi que que paroiſſe de France.

« Les ſavoyards, me dit ce bon vicaire, ont, depuis long-temps, des relations de tout genre avec les

français : c'eſt avec eux ſur-tout qu'ils font un peu de commerce, & c'eſt de la France qu'ils tirent le peu d'argent qui circule dans leurs montagnes. Tous les ans, ajouta-t-il, il ſort de ces montagnes environ quarante mi le ſavoyards : trente mille reſtent en France, & les dix mille autres ſe diſperſent dans le reſte de l'Europe. Ces trente mille ne dédaignent point les emplois les plus bas : leur probité les ennoblit ; & après une année ou deux de travaux dans la capitale de la France, ils reviennent en Savoie avec deux ou trois louis de gain tout au plus : ils vivent tout un hiver avec ces deux ou trois louis ; quelquefois ils les emploient à acheter un petit terrain ; & tout en le cultivant, ils béniſſent la France & les français de qui ils les tiennent. Vous ne ſauriez croire, Monſieur, combien ces bénédictions ſe font accrues depuis que l'aſſemblée nationale travaille conſtamment à la régénération du plus bel empire de l'univers. L'amour des ſavoyards pour les français a doublé depuis ce moment ; depuis ce moment ils voient leurs nobles avec mépris, & leur refuſent une foule de tribus que, juſqu'alors, ils avoient payé avec une exactitude extrême. De-là eſt venue ſans doute la demande qu'ils ont faite à M. de Markley, de renvoyer les nobles français, réfugiés autour de Montmélian. Le peuple ſavoyard les a regardés comme les anti-pâtriotes de la France, & il ne peut ſouffrir des anti-patriotes nulle part. Depuis que les trois ordres ont été confondus en France, déja dans ſa penſée, le peuple ſavoyard ne reconnaît plus la diſtinction des trois ordres ; & depuis qu'en réalité le peuple français a des repréſentans, le peuple de Savoie brûle auſſi d'avoir des repréſentans qui ne ſoient point imaginaires. La haine que les ſavoyards ont toujours eue pour les piémontais, eſt principalement ce qui augmente leur amour pour la France. Il s'élève entre les piémontais & les ſavoyards des barrières bien plus inſurmontables que celles des Alpes. Le piémontais eſt en général hautain & ſombre : le ſavoyard eſt franc & affable : le piémontais attache un prix infini à la nobleſſe. Les rues de Turin ſont remplies de gens qui portent l'épée, & l'orgueil s'y promène par-tout en uniforme. Le Savoyard eſtime peu la nobleſſe, il fait grand cas de la vertu. Le piémontais eſt guerrier & guerroyeur même ; il ſe bat auſſi ſouvent pour venger ſa propre querelle

que pour défendre celle du monarque, & il aime la royauté plus que le roi : le savoyard aime beaucoup plus le roi que la royauté, & manie la charrue beaucoup mieux que l'épée. Le caractère général du savoyard est la probité, la simplicité, & depuis quelque temps, une sorte de fierté, née sur-tout de la connoissance des droits de l'homme, & de cette voix intérieure & secrète qui crie à chaque peuple mal gouverné : tu n'es pas fait pour être esclave. Le roi, enfin, & toute la cour de Savoie, craignent que la Savoie ne se détache tôt ou tard de l'empire de Sardaigne, & que les savoyards ne se donnent à la France, autant par amour pour les françois que par haine pour les piémontais. Soyez assuré, » poursuivit le bon vicaire, en baissant la voix, que déja la Savoie se serait rendue indépendante, ou du moins aurait voulu changer de souverain, si au lieu d'avoir un bon roi pour maître, la Savoie était gouvernée par un tyran. Les vertus du roi sont le seul lien qui attache encore le savoyard au trône de Sardaigne, & après tout, » continua-t-il avec vivacité, » pourquoi serait-on surpris d'un pareil événement, & pourquoi le trouverait-on extraordinaire? Le Piémont & la Savoie sont séparés par les Alpes éternelles ; & la nature peut-elle avoir voulu que la Savoie & le Piémont appartinssent à un même souverain? Non, non, l'ambition des princes ne saurait réunir ce qu'a divisé la nature. La nature a voulu que le Piémont fît partie de l'Italie, & les Alpes ont repoussé & repoussent sans cesse la Savoie dans les domaines de la France ; les savoyards d'ailleurs ont les mêmes mœurs, les mêmes usages, le même langage que les français (7) & l'habitude, & mille conformités & mille rapports indestructibles s'unissent à la nature pour que les français ne fassent qu'un avec les savoyards, & pour que ces deux nations soient soumises aux mêmes loix & au même monarque. Considérez enfin combien est cruelle, depuis la révolution française, la situation des savoyards. Ils adorent les français, je viens de le prouver sur l'heure, & par les loix de leur gouvernement monarchique, ils sont obligés de haïr ces mêmes françois, parce qu'ils viennent de secouer, non le joug de la monarchie, mais celui des ministres des monarques, & de mille petits despotes qui s'étaient emparés de son autorité &

A 7

qui gouvernaient en ſon nom. Ils abhorrent les piémontais (8.) & le gouvernement leur dit : regardez les piémontais comme vos compatriotes, & aimez-les comme vos frères. Leur malheur va plus loin encore : ils ſont forcés d'avoir des relations d'intérêts & des liaiſons de tout genre avec les piémontais, qui ne ceſſent de leur reprocher leur amour pour la France, de commercer avec la France qui ſe plaint ſouvent à eux de leurs liaiſons avec les piémontais ; & pour comble d'infortune, ils ne peuvent point ſe paſſer de ces mêmes français, qu'ils aiment & qu'on leur ordonne de haïr. Croyez-vous qu'un état auſſi violent puiſſe long-temps durer ? Non, Meſſieurs, non, la nature, l'opinion, la raiſon & la néceſſité ſemblent s'être unies pour rendre la Savoie françaiſe. Je ne ſerais pas fâché, entre nous, que cet évènement ne tardât point à ſe réaliſer, & de porter à mon chapeau rabattu une belle cocarde nationale. Je ſuis vicaire à cinq cents livres, peut-être je le deviendrais à ſept cents ; mais qu'importe ; ce n'eſt pas un vil intérêt qui m'anime ; jeune ou vieux, pauvre ou riche, il eſt aujourd'hui ſi beau d'être français & de pouvoir ſe dire au fond du cœur ces mots ſi étranges en Savoie, & ſur-tout en Italie : je ſuis libre, & je fais partie d'un peuple libre! » Le bon vicaire s'éloigna en diſant ces mots, & me laiſſa plongé dans des réflexions profondes.

Les ſavoyards, me dis-je à moi-même, envient le ſort des français qui ne payent plus de droits ſeigneuriaux, & voudraient, comme cette nation, avoir une aſſemblée nationale. Ils ſont d'ailleurs attachés aux français par les nœuds de l'amitié, de la reconnaiſſance, & la nature les ſépare autant du Piémont qu'elle les rapproche des français. Croyez-vous, Meſſieurs, qu'il faille conclure de tous ces faits qu'il va s'établir à Chambéry un ſénat qui caſſera tout ce qu'a fait l'aſſemblée nationale ? ah ! quelle ſerait votre erreur ! & que vous jugeriez mal d'une nation qui mérite véritablement votre eſtime ! Il ſe peut que nous ayons à craindre quelque choſe du côté de l'Alſace, & que les ennemis du bien public, réfugiés en Allemagne, ſéduiſent peu-à-peu quelques eſprits dans cette province ; mais ſi nous avons jamais le malheur d'être trahis par nos compatriotes, ſoyez ſûrs que nous ſerions défendus par les ſavoyards ; & ſi des ar-

mées piémontaises s'avisaient de descendre les Alpes pour venir nous attaquer, ne doutez point qu'elles ne fussent mises en pièces par les savoyards même, déja tous français dans le cœur, & que ces mêmes savoyards, qui nous sont étrangers, ne donnassent aux provinces rébelles l'exemple de la soumission & du patriotisme. Quels résultats, en un mot, nous restent-t-ils à tirer de l'état actuel de la Savoie, relativement à la révolution française ? Vous paraissez craindre, Messieurs, que cette nation ne favorise les projets de nos ennemis, & voici, quant à moi, quelles sont mes dernières conclusions.

Le roi de Sardaigne, tout vertueux qu'il est, peut se laisser égarer par de mauvais conseils : il peut opprimer la Savoie par une suite de ses conseils perfides, & alors la Savoie se donnera à la France. Le roi de Sardaigne peut, après sa mort, avoir un successeur qui ne lui ressemble pas, & alors la Savoie se donnera à la France. La France, à la vérité, n'acceptera point cette offre, parce qu'elle a sagement décrété qu'elle ne voulait ni accepter ni faire des conquêtes ; & savez-vous quelle sera la suite de son refus ? La Savoie imitera la ville de Cony, qui s'érigea en république, après la mort du duc d'Anjou : la Savoie s'érigera en république, & s'unissant peut-être à la Suisse, qu'après nous, elle aime mieux que tous ses voisins, elle en formera le quatorzième canton. Oui, Messieurs, voilà ce que j'ose vous prédire : oui, bien loin que la Savoie souffre jamais qu'il s'élève à Chambéry le tribunal que vous redoutez, j'ose vous prédire que la Savoie ne tardera pas à imiter les avignonais qui se sont donnés à la France, & malgré le refus auquel elle doit s'attendre, le bonnet rougeâtre qui couvre les têtes esclaves des braves montagnards des Echelles & de la Maurienne, deviendra celui de la liberté, & la liberté plantera tôt ou tard son enseigne patriotique sur les rochers escarpés des Alpes ; & par le reflet de sa couleur pénétrante, ira effrayer, jusque dans le fond de l'Italie, tous les tyrans ultramontains.

Vous serez peut-être étonnés, Messieurs, que deux ou trois lignes de votre Chronique aient donné lieu à une aussi longue lettre ; mais j'ai eu plus d'une raison pour vous l'écrire, & il me sera facile de me justifier.

Une nation qui nous aime m'a paru inculpée gravement dans ces deux lignes, & j'ai cru devoir prendre sa défense. Il me semble d'ailleurs que l'on conçoit quelques alarmes sur les projets des princes & des seigneurs réfugiés à Turin, & j'ai voulu rassurer à cet égard les bons patriotes. Ne craignez pas que le roi de Sardaigne épouse jamais, du moins ouvertement, la haine qui les anime contre la France; il ne le peut pas, & je doute qu'il le voulût, il connaît trop bien les dispositions de la Savoie; il ne veut pas perdre ce duché, & ce duché lui échapperait infailliblement, s'il osait attaquer la France; & puis, dans la supposition que les savoyards prissent les armes contre nous, n'avons-nous pas le Dauphiné, où, à quelques prêtres & à quelques nobles près, règne le plus ardent patriotisme? Et croit-on que les habitans de cette province ne fussent pas en état de tenir tête à nos ennemis, ou du moins d'arrêter leurs premiers efforts? Ah! ce n'est pas du côté de la Savoie que nous avons à craindre, Messieurs; & plût à Dieu que je pusse en dire autant du côté de l'Allemagne! . . . Mais pourquoi ces craintes? pourquoi ces veines terreurs? Nous avons triomphé de nos tyrans de l'intérieur, que ceux de l'extérieur tremblent! un temps viendra, je l'espère, où la France n'aura pour limites que le Rhin du côté du nord, que les Alpes du côté du midi; un temps viendra, je l'espère, où les Belges & les Allobroges pourront s'embrasser & se donner la main sous le bel arbre de la liberté, planté à Paris par les mains valeureuses qui ont renversé la Bastille. Le règne de Victor Amédée est fini: je vois Chambéry & Montmélian nous ouvrir leurs portes; & si nous envoyons en Savoie un gouverneur général pour régir provisoirement, & en attendant la république, les bons & honnêtes cultivateurs des Alpes, il n'imitera point ce fou d'Amédée qui se fit pape, & qui, au bonheur d'être aimé, préféra le vain honneur d'être béni.

De Paris, le 20 Janvier 1791.

NOTES.

(1) Cette ci-devant princeſſe était madame de Conti, & le ci-devant prélat était *Juigné*, archevêque de Paris; celui-ci rappelait aſſez bien François de Sales, par ſon zèle apoſtolique, & par ſa tendre ſollicitude pour ſa dévote; mais ſa dévote n'a ni les graces ni l'eſprit de la baronne de Chantal, bien au contraire. Les autres français, réfugiés à Chambéry ou en Savoie, étaient, Barentin le garde-des-ſceaux; Pelletier de Morfontaine, prévôt des marchands; M. de la Tour-d'Auvergne, & un M. de Luſignan qui, en ſa qualité de deſcendant des rois de Chipre & de Jéruſalem, allait en pélérinage à la cour du roi de Sardaigne, qui ſe dit roi de Chipre & de Jéruſalem.

(2) Une de ces familles était celle d'un M. de Roſières, inſpecteur des haras de M. d'Artois; je l'ai connu autrefois à Verſailles; il avait de fort jolies filles, mais pas le ſens commun, il eſt auſſi mal monté en eſprit qu'il l'était bien en chevaux. Toutes ces familles achetaient aſſez cher, & payaient en beaux louis d'or les denrées & proviſions du peuple ſavoiſien; & ce peuple y trouvant ſon intérêt ſuppoſa d'abord que ces familles lui faiſaient tort, pour avoir un prétexte de les éloigner; il apprit bientôt que M. de Rozières qui, ſans doute, préférait les chevaux aux hommes, nouriſſaient les courſiers de M. d'Artois avec du ſeigle & du froment, & ſa colère, qui n'était que feinte, devenant réelle, il n'oublia rien pour ſe débarraſſer promptement & de M. de Roſières & de meſſieurs ſes chevaux.

(3) Les chefs des braves ſavoiſiens, qui mirent en fuite les dragons de Chambéry, ſe nommaient *Savoyon*, *la Tourmente*, *Labouret* & *Foulanet*; leur projet était de défendre Montmélian aux dépens de leur vie, & d'en ſoutenir le ſiège, ſuppoſé que le roi y eût envoyé de nouvelles troupes, ils avaient ſur-tout grande envie de pendre le commandant Markley, ſuppoſé qu'ils euſſent pu l'atteindre, & déja s'élevait ſur le fort une grande & belle potence,

uniquement destinée à ce traître. Qu'on juge si de pareils hommes sont dignes de la liberté, & s'ils ont dû bien recevoir les soldats de la république françaife !

(4) Le jounal qui avait alors le plus de cours en Savoie, était celui des citoyens *Carra* & *Mercier*, intitulé : *Annales Patriotiques*. Je m'avisai un jour de le demander dans un café de Chambéry, lorsqu'un abbé à mine hypocrite vint me dire avec un saint effroi : « Quoi ! Monsieur, vous lisez cette feuille, je crains bien qu'elle ne vous pervertisse, elle nous a fait tant de mal ! »

(5) La manière dont les savoisiens ont accueilli les soldats de Montesquiou, doit prouver que je ne suis pas un mauvais prophète ; Montesquiou assure, dans sa lettre, datée du camp des Marches, que *Montmélian lui a ouvert ses portes, & que ses habitans ont reçus les français plus en libérateurs qu'en ennemis.*

(6) Il est possible que le roi des marmotes ait les vertus dont j'ai fait ici l'énumération, il est possible même qu'il méritât mes éloges, lorsque je passai à Turin en 1789; mais comme il a changé depuis cette époque ! n'a t-il pas reçu dans ses états & protégé de tout son pouvoir les émigrés infames qui ont soulévé contre leur patrie les puissances étrangères ? n'est-il pas entré lui-même dans l'injuste coalition de ces puissances, & n'a t-il pas en conséquence insulté aux yeux de l'Europe entière Sémonville, notre ambassadeur ; & certes ce n'est pas être vertueux que de donner un asyle à des brigands, & que de conspirer contre la liberté d'un peuple. Victor Amédée est d'ailleurs si puérilement & si ridiculement dévot, qu'il n'est pas une bonne qualité que son fanatisme ne ternisse. Voici quelques traits qui prouvent jusqu'à quel point ce fanatisme l'égare : on lui proposait un jour de nommer à une ambassade un homme qui était vraiment philosophe, ce qui n'est pas commun à la cour de Turin ; je ne veux point de cet homme, dit-il, il ne va point à la messe, pas même les dimanches.

Une autre fois il avait grand mal aux dents, & cependant il fallait qu'il sortît pour faire la revue de ses troupes ; il se fait apporter aussitôt les reliques de Sainte Apolonie auxquelles il a beaucoup de foi, & les passant autour de son cou, enveloppées dans un gros paquet

de linges, il ſe montra à la parade & ſur la place publique avec cette cravatte d'un nouveau genre.

Cette dévotion, au ſurplus, eſt le vice dominant dans la famille du roi des marmotes; la reine, ſa femme, le pouſſait ſi loin, elle était ſur-tout ſi laide & ſi maigre qu'on l'a comparaît à notre-dame de Lorrette, qui eſt la plus laide madone de l'univers; la madone de Turin était ſujète à une autre folie: il y avait des momens où elle ſe croyait ſouris, & alors ſe jetant ſur ſon lit toute effrayée en faiſant d'horribles contorſions, elle criait: au chat, au chat, ne le voyez-vous pas? il entre, il approche, il va me manger, je me meurs, je ſuis morte. Le prince de Piémont, fils de cette inſenſée, eſt le ſeul homme de la cour de Turin qui paraiſſe avoir quelques lumières & quelque philoſophie; mais on craint qu'il n'aie hérité du dérangement d'organe de ſa mère; il ne brille guère par l'organe de la génération, puiſqu'il n'a point d'enfans de ſa femme, ni d'aucune autre; & pluſieurs anecdotes qu'on m'a racontées à Turin me font croire qu'il eſt impuiſſant, & que l'auguſte race des rois de Jéruſalem ne tardera peut-être pas long-temps à être éteinte.

(7) Un chose très-remarquable, c'eſt que les ſavoiſiens parlent très-bon français, & qu'ils le parlent beaucoup mieux que la plûpart des habitans de nos départemens méridionaux qui, pourtant, devraient être plus familiariſés avec cette langue; & ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'eſt qu'ils haïſſent la langue italienne, & qu'ils ſont fiers de l'ignorer, par une ſuite peut-être de la haine qu'ils ont pour les piémontais. Je m'aviſai un jour de parler italien dans quelques villages, & jamais je ne pus me faire entendre, quoique ces villages fuſſent voiſins du mont Cénis, & par conſéquent de l'Italie.

(8) Ce qui augmente la haine des ſavoiſiens pour les piémontais, c'eſt qu'en Savoie ce ſont des piémontais qui occupent toutes les places; & il n'eſt pas un de ces piémontais qui ne ſoit d'une inſolence extrême, on leur donne même celle de bourreau, la ſeule peut-être qu'ils méritent & qui ne leur ſoit pas diſputée.

POST-SCRIPTUM.

J'avais à peine fini ces notes, que j'ai trouvé dans mes papiers deux lettres qui m'ont été écrites de Turin l'année passée par un baron piémontais, & qui peuvent mettre dans tout son jour le despotisme du roi Sarde, & faire connaître aux bons savoisiens sous quel maître ils ont vécu jusqu'à ce jour. Ces honnêtes montagnards, éblouis par ses fausses vertus, pourront-ils, d'après cette lettre, lui conserver l'estime & l'espèce d'idolâtrie qu'ils lui avaient témoignée ; non, non, le moment est venu où le masque doit tomber du visage de tous les tyrans ; heureux qui pourra le leur arracher d'une main ferme & patriotique ! heureux qui pourra les peindre dans toute leur laideur ! c'est le plus grand service qu'on puisse rendre à tous les peuples.

Première Lettre du Baron Piémontais A Dorat-Cubières.

De Turin, le 15 juillet 1791.

Je profite, Monsieur, du départ d'un négociant de Lyon, pour vous apprendre un nouveau crime de la tyrannie, & pour lui arracher, s'il est possible, une victime aussi innocente que respectable. Le fait dont je vais vous rendre compte a environ deux mois de date, & je n'ai différé de vous l'écrire que pour mieux prendre le temps d'en vérifier les circonstances.

Un savant jurisconsulte, avantageusement connu par quelques ouvrages estimés, le comte Vasco, natif de la ville de Mondovi en Piémont, exerçait honorablement, depuis plusieurs années, la profession d'avocat dans la ville du Turin ; sa fortune le mettant à portée de se passer de salaire, il exerçait cette profession *gratis*, & pour l'unique plaisir d'obliger les infortunés ; les riches n'avaient aucun accès dans sa maison, elle n'était ouverte qu'aux pauvres ; & c'est à lui sur-tout qu'on aurait pu appliquer ce vers célèbre :

Le pauvre allait le voir & revenait heureux.

Cet excellent citoyen, parfaitement inftruit de tous les vices du gouvernement Sarde, des faibleffes fuperftitieufes de fon roi, de l'affreux defpotifme des miniftres & des prêtres, des infupportables hauteurs d'une nobleffe oppreffive, de l'énormité des dettes de l'état, du déficit énorme qui exifte dans les finances, de la mifère, de l'exceffif mécontentement du peuple, avait préparé dans le filence du cabinet un ouvrage intitulé, *la Monarchie modérée*; c'était le plan d'une nouvelle conftitution qu'il avait imaginé, afin de préferver le Piémont & la Savoie des malheurs qui les menaçaient, c'était une efpèce de roman, femblable à l'*Utopie de Thomas Morus*, où le bon Vafco rêvait le bien, à la manière du bon abbé de Saint-Pierre, & ménageait pour l'avenir les intérêts refpectifs de tous fes compatriotes & de toutes les claffes de fa nation.

Le comte Vafco ne difait rien dans cet écrit, ni contre le roi, ni contre fes miniftres; il refpectait les magiftrats, & ne peignait qu'à la faveur d'une allégorie tous les vices du gouvernement. Il évitait de parler de la révolution de France, & fa prudence & fa circonfpection étaient fi grandes, que perfonne n'a jamais pu l'accufer de la moindre indifcrétion. Il n'avait lu fon ouvrage à perfonne, pas même à fes plus intimes amis; ainfi cet ouvrage ne pouvait être regardé que comme un projet fecret de réformer l'adminiftration Sarde, en cas d'évènement; & fuppofé qu'une révolution femblable à la vôtre changeât tout-à-coup la face du Piémont & de la Savoie; ce n'était point, en un mot, une révolution qu'il voulait, mais feulement prévenir les défordres que toute révolution entraîne; & d'avance il plaçait fous l'égide des loix les peuples qu'il voyait prêts à tomber fous le glaive de l'anarchie.

Malheureufement pour Vafco, le roitelet de Sardaigne, de Chipre & de Jérufalem eft comme tous les grands defpotes dont les affaires font dérangées. Toujours inquiets du mécontentement général, & toujours environnés de fcélérats qu'ils emploient à l'efpionage, les hideux foupçons & les pâles terreurs rodent fans ceffe autour de leur royale demeure. Un de ces fcélérats, nommé *Godet*, entre un jour chez un écrivain qui copiait l'ouvrage du comte Vafco: il voit fur une table le manufcrit de la *Monarchie modérée*; il reconnait

l'écriture de l'auteur, & fans dire mot à l'écrivain, il va fur le champ dénoncer au roi l'auteur & l'ouvrage, comme infiniment dangereux & comme tendant l'un & l'autre à renverfer la monarchie très-peu modérée du roi des marmotes. Notez bien qu'il ne favait pas un mot de ce que l'ouvrage contenait, & que fa dénonciation ne fut fondée que fur le titre de *Monarchie modérée.*

Le roi venait de faire fes dévotions, femblable aux chiens à qui on donne de la pâte empoifonnée, un morceau de pâte l'avait rendu furieux, & voilà que, pour venger à-la-fois la majefté divine & la majefté Sarde, offenfées par un philofophe, il envoie hypocritement chez Vafco trois hommes, dont celui-ci ne fe défiait pas, trois hommes qui l'invitent poliment à aller dîner à la campagne; Vafco y va, & pendant fon abfence on s'empare du copifte & du manufcrit. Le copifte eft mis en prifon, quoiqu'il ne fût point coupable; on l'interroge, & quoique fon innocence fût claire comme le jour, puifqu'il n'avait copié le manufcrit que pour gagner fa vie, on lui fait une rude réprimande, & provifoirement, on le laiffe dans les fers. On entre en même-temps chez le malheureux comte Vafco: on trouve dans fon cabinet quelques brouillons de la *Monarchie modérée*, on enlève tous fes papiers; & à fon arrivée à Turin, on le faifit, on l'emprifonne, & on lui fait fubir un feul interrogatoire. Auffi furpris qu'indigné, il avoue noblement fon crime, il avoue qu'il n'avait jamais penfé à faire imprimer fon ouvrage, qu'il l'avait fait copier uniquement pour le rendre plus lifible en cas d'évènement; & que, croyant la révolution de Savoie & du Piémont très-prochaine, il donnait à fes concitoyens & au roi lui-même des confeils pour fe bien conduire au moment où le peuple, reprenant fes droits, renverferait le trône des tyrans.

Les confeils & la prophétie de Vafco ne furent point du goût de Victor Amédée, & fa conduite l'a bien prouvée. Si Vafco était coupable ou feulement foupçonné tel, il fallait le livrer au fénat avec les preuves de fon crime & lui faire fon procès, il fallait le mettre fous la garde ou fous le glaive des lois & attendre leur arrêt en filence; mais la voix de l'équité fe fait-elle entendre chez les defpotes? perfuadé que

le ſénat n'eût pu reconnaître dans l'ouvrage du comte Vaſco que des intentions pures, qu'un vif amour du rétabliſſement de l'ordre, & qu'un patriotiſme des plus ardens ; perſuadé enfin que le ſénat aurait pu abſoudre ſa victime, le tyran de Sardaigne a, de ſon autorité privée, condamné le comte Vaſco à paſſer le reſte de ſa vie, dans un cachot du fort de Sève, l'une des cent Baſtilles du Piémont, cachot putride & immonde où l'infortuné priſonnier n'habita qu'avec des inſectes & des reptiles, & où peut-être il a déja été dévoré par des ſerpens, mille fois moins cruels que celui qui l'a privé de la liberté.

Cette odieuſe injuſtice a excité un mécontentement général dans la ville de Turin ; il a tellement irrité les bourgeois honnêtes & patriotes, que l'infâme délateur Godet a été plus d'une fois inſulté dans la rue, & que plus d'une fois on l'a menacé de le jeter dans le Pô. L'infame a été ſe plaindre au roi qui, pour mettre ſa vie en ſûreté, lui a fait une penſion de ſix mille livres de Piémont, & l'a envoyé à Paris continuer ſon honnête métier. J'ai appris qu'il demeurait rue de Richelieu, & qu'il allait ſouvent au café de Corrazza (*a*), ſitué au Palais-Royal, à côté du libraire Deſenne : c'eſt là que la mouche venimeuſe ramaſſe le fiel qu'elle envoie au roi, chaque ſemaine, par la poſte; au roi qui ne rougit point de proteger un vil ſcélérat, tandis que dans le généreux Vaſco il a opprimé la vertu même. O tyrans ! voilà donc à quoi vous vous occupez! vous récompenſez le lâche intriguant qui vous adule, & vous perſécutez l'homme fier & courageux qui oſe vous dire des vérités ! Coloſſes, que la foudre devrait écraſer, quand ceſſerez-vous de peſer ſur la terre ? & vous, braves & loyaux français, comment ſouffrez-vous dans votre ſein une malfaiſante vipère, comment donnez-vous l'hoſpitalité à un aſpic tel que l'eſpion Godet qui, tôt ou tard, déchirera la main de ſes bienfaiteurs, tout en feignant de la baiſer ; & comment, à l'exemple d'Uliſſe, n'aſſommez-vous pas d'un coup de

---

(*a*) Pluſieurs perſonnes, ent'autres Joſeph Gorrani, milanais, m'ont aſſuré l'avoir vu ſouvent audit café; & la Chronique de Paris & le Moniteur n'ont pas manqué dans le temps de dénoncer à leur lecteur l'infâme dénonciateur; Gorſas a voulu même le faire mourir ſous le bâton, & peut-être dans ce moment a-t-il ſubi ſa deſtinée.

poing ce nouvel Irus qui souille de son souffle impur le sanctuaire de la liberté ?

Ce nouvel Irus est d'autant plus facile à reconnaître, qu'il porte sur le dos une bosse énorme, & qu'il a tout le visage d'Ésope, sans en avoir l'esprit, ni la bonté ; il a environ soixante-cinq ans, il est brun, son visage est long & coloré, son nez pointu, sez yeux saillans & ronds, & pour tout dire, en un mot, il ressemble plus au singe qu'à l'homme.

Ce n'est pas tout, braves français, que d'assommer cet animal, venez, s'il est possible, venez délivrer de sa prison l'infortuné Vasco, dont la destinée rappelle si bien celle du trop célèbre Giannone ; vous savez que Giannone fut de même arrêté par l'ordre du roi de Sardaigne, pour avoir fait, dans son histoire de Naples, un tableau trop véridique des papes & des rois; il mourut dans sa prison après plusieurs années de souffrance. Les rois de Sardaigne sont les plus grands ennemis des écrivains philosophes ; prouvez à ces despotes que les écrivains philosophes peuvent avoir des défenseurs, & ne souffrez pas que la lumière & la vertu soient plus long-temps opprimées par ces aveugles couronnés qui n'ont ni vertus ni lumières. Ne souffrez pas surtout les arrestations illégales qui sont ce qu'il y a de plus contraire à la liberté ; jamais roi ne les a plus aimées que le nôtre ; & il l'a bien prouvé, puisqu'il a commencé son règne par une arrestation illégale.

Voici le fait en peu mots : Un anglais nommé Aston, avait pour maîtresse une grande & belle dame, nommée la comtesse Sclopis, & femme d'un ennobli de nouvelle date, quoiqu'elle portât le titre de comtesse : il vivait publiquement avec elle, moyennant un pension qu'il lui payait tous les ans, pension qu'elle faisait passer à son mari qui consentait à cet infâme commerce, & qui, espion & maquereau, était le digne ami du roi. Aston, qui n'était pas très-riche, manque une année au traité, il ne paya point comme à l'ordinaire ; & le roi, sur la plainte du mari, le fit arrêter à Boulogne, où il était alors, il le fit arrêter comme créancier infidèle & de mauvaise foi, & conduire dans une maison de force. L'ambassadeur d'Angleterre se plaignit à son tour au ministre du roi Sarde, & ce ministre lui ayant mal répondu, il écrivit à sa cour qui, indignée de son procédé, envoie huit ou neuf vaisseaux devant la ville

de Nice, avec menace de la bombarder, si on ne rendait point la liberté à Aston. Imitez les anglais, hommes qui avez pris la Bastille, & Vasco vous sera rendu, & Vasco n'emploiera ses talens qu'à faire aimer de plus en plus cette liberté & cette égalité qui sont devenus vos idoles; imitez les anglais & Victor Amédée tremblera, & Victor Amédée vous demandera grace.... Croiriez-vous, Monsieur, que ce tyran est aussi insolent que lâche? vous n'avez pas tout su, vous n'avez pas tout vu dans votre passage à Turin; voici un mot qu'il a dit au commencement de votre révolution, & qui ayant fait fortune au Casino, a passé de-là dans presque toutes les bouches; on parlait un jour devant lui de cette révolution immortelle; je ne m'en plains pas, dit-il, il y avait avant cette époque beaucoup de brigands & d'assassins dans mes états, on y détroussait les passans, on y tuait les gens pour un écu, & les brigands & les assassins ont tous passé en France depuis la prise de la Bastille, & il n'y a pas au monde de pays plus tranquille que la Savoie & le Piémont.

Prouvez à Victor Amédée que des hommes libres ne méritent point cette injure, & qu'il n'y a que les rois qui soient des brigands & des assassins.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Seconde Lettre du Baron Piémontais A DORAT-CUBIERES.

De Turin, le 2 septembre 1791.

J'ai cru jusqu'à ce moment, Monsieur, que le roi de Sardaigne était véritablement dévot, mais il m'a convaincu du contraire depuis quelque temps, & je viens de faire une découverte qui vous mettra à portée de vous en convaincre vous-même. Il voit avec une extrême inquiétude les progrès de la révolution française, il craint que l'esprit de liberté & d'égalité ne gagne ses états; & depuis quelque temps il a fait imprimer avec profusion & afficher à la porte des églises les arrêtés suivans, sous le titre de *Culpae reservatae*, ces arrêtés qui sont en assez mauvais latin, sont les armes qu'il oppose sans doute aux décrets de l'assemblée nationale; je vais vous les transcrire mot à mot, & je joindrai à chacun un petit commentaire pour vous

ſaire mieux connaître l'eſprit dans lequel ces arrêtés ont été pris.

Culpae reservetae.

ARTICLE PREMIER.

Blaſphemia contra Deum aut ſanctiſſimam ejus matrem, vel uno preſente qui advertat prolata abuſus ſacro ſanctae euchariſtiæ aut ſacri olei ad magicas artes maleficia aut ſuperſtitia.

Victor Amédée ne veut pas qu'on détourne à des uſages ſacrilèges tels que maléfices, enchantemens ou ſorcelleries, les huiles ſaintes ou la ſainte euchariſtie; c'eſt pour entretenir le peuple dans un reſpect ridicule pour la pâte qui ſert à faire l'homme-Dieu; cette pâte fait bouillir ſa marmite, il le ſent bien, & ſe ſert de la ſuperſtion pour protéger la ſuperſtition même, & des huiles ſaintes pour ſe procurer les huiles profanes dont on uſe beaucoup dans ſa cuiſine.

ART. II.

Homicidium volontarium quod quis ſive per ſe, ſive per alium perpetraverit.

Vous aviez à votre aſſemblée conſtituante un abbé Perreti, député Corſe qui, terraſſé par les argumens victorieux de Mirabeau, a eſſayé de lui répondre avec un ſtilet; cette manière de répondre aux gens eſt fort uſitée en Italie; quand un homme s'aviſe de bien raiſonner, on lui prouve qu'il a tort, *con ſtilo romano;* cette manière de répondre n'eſt pas moins connue à Turin qu'à Rome, & le roi voulant l'abolir, a ſanctionné l'arrêté que vous venez de lire; ce n'eſt pas ce qu'il a fait de plus mal; mais quel pays, bon Dieu, que celui où il faut le placarder à toutes les égliſes. Cet abus horrible ne peut naître que des vices du gouvernement, & je ne tarderai pas à le prouver; le peuple piémontais n'eſt pas plus méchant qu'un autre, mais il eſt plus mal gouverné; & que peut-on attendre des ſujets d'un deſpote, ſi ce n'eſt des crimes?

ART. III.

Avortus de induſtria procuratus.

Les femmes ſe font avorter par-tout où elles croient que c'eſt un crime de faire un enfant ſans la permiſſion d'un prêtre; & ne ſait-on pas depuis long-temps que les prêtres défendent tout ce qui eſt bien, & permettent

& ordonnent même tout ce qui eſt mal ? Les prêtres règnent à Turin, faut-il s'étonner que les femmes y avortent.

Art. IV.

Suffocatio pueri anno expleto minoris in lecto, omiſſa cautione cunarum aut alio firmo praeſidio.

L'infanticide ou la ſuffocation de l'enfant à la veille des couches, a les mêmes cauſes que l'avortement ; & le mauvais régime du gouvernement Sarde rend ces deux crimes fort communs à Turin.

Art. V.

Copula inter ſponſos & ſponſas ante contractum matrimonium.

Par *ſponſos & ſponſas* on a voulu entendre ici les *fiancés* ; il eſt aſſez naturel que des fiancés ſe careſſent avant la nôce ; mais les loix d'un deſpote peuvent-elles jamais être d'accord avec la nature ?

Art. VI.

Inceſtus inter conſanguineos in primo & ſecondo gradu, inter affines in primo gradu.

La cohabitation du frère & de la ſœur eſt généralement regardée comme un crime en Europe, & je ne ſais trop pourquoi. Quant à la cohabitation d'un couſin & d'une couſine, d'un oncle & d'une nièce, je ſuis bien ſûr que ce n'en eſt pas un. Mais ſi la choſe était prouvée, que deviendraient les diſpenſes du pape ? que deviendraient les tréſors de la daterie ? Le roi de Sardaigne, que le pape appelle ſon bien-aimé, ne veut pas perdre ce titre ; & certes il a bien raiſon, comment irait-il en paradis ſans la protection du pape ?

Art. VII.

Sollicitatio ad turpia à ſacerdote penitentiae miniſtro peracta, in actu vel occaſione aut protactu confeſſionis.

Eh ! quoi Victor Amédée, vous avez dans vos états des prêtres qui ſe ſervent du miniſtère de la confeſſion pour ſéduire de jeunes perſonnes, & vous ſouffrez de pareils abus ! ſans doute il vous en revient quelque choſe ; on ſait depuis trop long-temps que les prêtres & les rois s'entendent comme larrons en foire.

Art. VIII.

Peſſima & horrenda ſcelera beſtialitatis aut ſodomiae tum activae, tum paſſivae.

Se peut-il, ô bon Amédée ! que la ſodomie & la beſtialité ſoient aſſez communes à Turin pour que vous ſoyez obligé de les défendre ; les femmes vous en remer-

cieront, ſans doute ; mais pourquoi trouvez-vous mauvais qu'on les aime ? il faut bien aimer quelque choſe quand on eſt dans l'uſage d'aimer.

ART. IX.

Proſtitutio filiarum ſervorum aut uxorum.

Je ne croyais pas qu'à Turin on proſtituait ſon épouſe, ſa fille ou ſa ſervante ; on y va ſi ſouvent à la meſſe ; peut-on être à-la-fois ſi libertin & ſi dévot ? & la ſainte religion chrétienne ne donne-t-elle pas toutes les vertus ?

ART. X.

Depoſitio falsi in judicio in damno tertii.

De faux témoins dans un pays où l'on va toutes les ſemaines à confeſſe, où l'on jure à Dieu ſi ſouvent de ne jamais jurer en vain! quel ſcandale & quel affront, juſte ciel, pour le tribunal de la pénitence!

ART. XI.

Percuſſio parentum aut eis alimentorum denegatio.

Les piémontais battent leur père & leur mère, & les laiſſent même mourir de faim ; voilà des gens qui ſuivent joliment les commandemens de Dieu, & ſurtout les commandemens de l'égliſe, eux qui ſont ſi attachés à Dieu & à l'égliſe !

ART. XII.

Bonorum ad loca pia ſpectantium converſio in proprios ab adminiſtratoribus facta donec integri non ſatisfuerint.

Item. *Adminiſtrationis ſuae poſt annum ſi requiſiti fuerint non reddita donec ipſi reddi erint.*

Il y a à Turin des adminiſtrateurs infidèles qui oſent toucher aux biens de l'égliſe ; c'eſt porter la main aux vaſes ſacrés ; & je ſuis bien ſurpris que des égliſiens oſent ainſi manquer à l'égliſe.

ART XIII.

Piorum legatorum ſolutio diutius abſque cauſa juſta protracta & culpa notariorum qui hujus modi legata poſt tres menſes a notitia abuſus legantis non manifeſtant. Solutis autem vel manifeſtatis legati reſervatio ceſſat.

Quelle attention pour les legs ! quelle tendre ſollicitude ! ah ! ſire ! on voit bien que vous avez lu les décrets, par leſquels l'aſſemblée nationale s'eſt emparée des biens du clergé, & vous ne voulez point que pareille choſe arrive dans vos états, vous qui êtes la juſtice même ! Sied-t-il en effet à un grand peuple qui travaille toute

la journée de dépouiller d'honnêtes eccléſiaſtiques qui ne ſont rien ; ſied-t-il à l'homme laborieux qui n'a rien d'enlever une partie de ſon revenu au pareſſeux qui a tout ?

Art. XIV.

Baptismum poſt decimum diem infantibus dilatum culpa parentum.

Ne pas donner le baptême aux enfans après le dixième jour de leur naiſſance, voilà le plus grand de tous les crimes, voilà le comble de la perverſité. C'eſt par le baptême qu'on lave la tache originelle, & laiſſer à des hommes cette tache, n'eſt-ce pas leur faire tout le mal qu'il eſt poſſible de leur faire.

Eh bien, Monſieur, d'après les cas réſervés que vous venez de lire, ne croyez-vous pas qu'un roi qui met tant d'affectation à les publier eſt un hypocrite qui ſe joue à-la-fois des hommes & de la religion ? diſons mieux, qui ſe ſert de la religion pour opprimer les hommes? recommander au nom de Jéſus-Chriſt de ne pas voler, de ne pas violer, de ne pas aſſaſſiner, de ne pas battre ſon père & ſa mère ? eſt-ce qu'on a beſoin de J. C. pour éviter ces crimes ? ne faut-il pas enfin que le roi de Sardaigne ſoit véritablement dupe ou fripon, lorſqu'il fait des leçons pareilles par l'organe des prêtres, & lorſque s'appuyant toujours ſur les prêtres, il ne voit point de vertus hors de la religion, comme ceux-ci ne voient point de ſalut hors de l'égliſe. Victor Amédée eſt trop vieux, en même temps trop éclairé pour être dupe, il faut donc qu'il trompe ſes peuples ; & ſi vous ſaviez la vie qu'il mène, pourriez-vous en douter un moment? Il y a à côté de ſon palais une égliſe, ſurmontée d'un clocher fort élevé, & dans lequel une groſſe cloche, au timbre argentin, ſonne tous les matins l'*angelus* à cinq heures ; le roi entend à peine le réveille-matin, que ſautant hors de ſon lit, il ſe met à genoux & marmote l'*angelus* & une foule d'autres prières ; il va enſuite à une meſſe qui eſt fort longue, il dit ſon bréviaire, comme un chanoine régulier, & perd la plus grande partie de la journée à balbutier des oremus & des patenotres. Que le roi priât Dieu nuit & jour, je ne trouverais pas à cela un très-grand crime, un roi eſt le maître de ſon temps, un peu moins que les autres hommes à la vérité ; mais quand il ne fait de mal à perſonne on n'a que peu à ſe plaindre de lui, les rois étant, par leur eſſence,

obligés à mal faire. Ce qu'il y a de pis dans la conduite du monarque, c'est qu'il veut que tout le monde soit dévot comme lui, que tout le monde aille à confesse & à matines, & qu'il persécute ou opprime tous ceux qui ne suivent pas son exemple. De-là naissent dans Turin & dans presque tous ses états une hypocrisie sombre, une défiance continuelle & tous les vices qui servent de cortège à la défiance & à l'hypocrisie. De-là viennent enfin tous les crimes mentionnés dans les burlesques arrêtés que je viens de vous envoyer. Qu'est-ce que Turin, en un mot? graces à la dévotion du roi, Turin est un vaste couvent, où l'on se hait avec l'air de s'aimer beaucoup, où l'on se dénonce, où l'on s'envie sans cesse avec des manières caressantes & ouvertes, où les visages les plus riants cachent des ames perfides & atroces, où chacun porte un masque, soit pour tromper son voisin, soit pour n'en être pas trompé, & voilà ce qui a fait dire à tous les voyageurs que la fausseté était la qualité dominante des habitans de cette ville. Cette ville, d'ailleurs, n'étant pas très grande & le palais du roi étant situé au milieu, il peut, de son balcon, inspecter ses religieux, & voir beaucoup de choses par lui-même; je dis ses religieux, les habitans de Turin étant sujets non-seulement à tous les exercices de piété, mais même à la clôture. Vous n'ignorez pas, en effet, que les portes de Turin se ferment régulièrement à la fin du jour, & qu'on ne les ouvre plus que le lendemain; ainsi, bon gré malgré, il faut passer la moitié de sa vie sous de triple verroux; & malheur à qui ne rentre pas à l'heure indiquée, il est obligé de coucher dans les champs, & de coucher sans souper; heureux encore si à son retour il n'a point la tête lavée par l'ordre de son royal supérieur, ou par son supérieur lui-même.

Ah! qu'il est cruel de vivre de la sorte sous le despotisme religieux! le despotisme militaire n'est pas moins en vigueur dans tout le Piémont, & ces deux despotismes se prêtant la main l'un à l'autre, jugez de quel bonheur on y peut jouir! il y a en Piémont autant de citoyens que de soldats; que dis-je? on croirait que Victor Amédée a donné pour garde un soldat à chaque citoyen, & l'on voit sur-tout percer son intention, lorsqu'on s'avance vers le Milanais; Vercelli & les autres villes frontières sont remplies de gens à uniforme qui vous demandent durement d'où vous venez & où vous

allez, soit que vous soyez étranger, soit que vous soyez natif du pays; j'ai dit que Turin était un couvent, & le Piémont ressemble parfaitement à une prison en plein air, où chaque prisonnier a son geolier, & chaque accusé son bourreau.

Croyez-vous, Monsieur, que de pareilles violences puissent durer long-temps, & que le despote Sarde puisse long-temps encore fouler à ses pieds les droits de l'homme & du citoyen? Non, non, le roi, tout saint qu'il est, ne peut pas faire ce miracle; & je ne serais pas étonné que ses moines ne troquassent bientôt leur capuchon contre le bonnet de la liberté. Le peuple de Piémont a ses défauts, mais il a ses bonnes qualités comme les autres peuples : il est dans les campagnes naturellement sobre & laborieux, & très-spirituel dans les villes, sur-tout très-observateur, pesant ses paroles, discret, réservé, & ne disant presque jamais rien de déplacé ou d'inutile; cette circonspection lui vient sans doute de la contrainte & de la gêne continuelle où le tient le gouvernement; j'avouerai cependant que je connais à Turin plusieurs honnêtes bourgeois qui aiment sincèrement la liberté & l'égalité, & que l'air infect de la cour n'a pu jamais corrompre. Je m'en suis sur-tout aperçu lors du passage des émigrés; l'un d'eux nommé le beau Dillon (*a*), racontait par-tout avec beaucoup de fatuité ses avantures avec la reine de France; il se glorifiait hautement d'avoir fait son roi cocu; & quoique la femme ne soit pas plus intéressante que le mari, tout le monde a blâmé son indiscrétion, & a montré un grand mépris pour ce petit-maître. Un autre de ces émigrés à qui son âge ne permet plus guère de monter les jumens couronnées; mais qui monte assez bien les chevaux, le vieux marquis de Polignac, s'est vanté un jour en plein cazino d'avoir eu les faveurs d'une princesse piémontaise; le cazino, composé de la noblesse, l'a félicité, en souriant, de sa bonne fortune; mais la bourgeoisie, qui ne va point au cazino, s'est moqué du grison insolent, & l'a montré par-tout au doigt lorsqu'il passait dans les rues.

N'allez pas conclure de cette anecdote que les femmes de Turin soient des dragons de vertu, & qu'il soit plus qu'ailleurs difficile de leur plaire; il y a de mauvaises mœurs par-tout où il y a de l'hypocrisie; & il

(*a*) Ce n'est point Arthur Dillon, général de l'une de nos armées.

y a ici d'autant plus de licence, qu'il y a moins de liberté ; on y fait l'amour d'autant plus indécemment, qu'on le fait à la fourdine, & que le libertinage eft obligé de fe cacher fous le voile de la pudeur. Rencontrez-vous le foir une jolie femme au cazino ? après avoir caufé quelques inftans avec elle, après avoir pris des glaces enfemble, ou mangé des marons glacés, vous lui gliffez adroitement dans la main un billet fort court, où vous lui demandez un rendez-vous pour le lendemain dans l'églife de Saint-Philippe ; la belle ne manque pas de s'y trouver avec un grand voile qui lui couvre tout le vifage ; on croit n'être là que fous les yeux du père éternel qu'on révère fort extérieurement, & dont au fond de l'ame on fe moque : on y caufe plus librement qu'au cazino, & l'on s'arrange, & le roman eft fini prefque auffitôt que commencé. C'eft à l'opéra qu'à Paris on fait l'amour, à Turin c'eft dans les églifes, & le fon des antiennes s'y mêle fans ceffe au doux murmure des baifers.

Il eft doux d'embraffer fa maîtreffe en quelqu'endroits que l'on fe trouve ; mais il ne l'eft point de vivre fous le joug d'un roi devot qui veut que l'on garde la chafteté, qui vous fait de fes états une vafte prifon, qui vous retient dans fa principale ville comme dans une Baftille, & qui a pour vous enfermer plus étroitement cent autres Baftilles. Cette contrainte n'eft pas dans la nature, & elle ne doit pas durer, la faine partie des habitans de Turin, les bons bourgeois qui ont fifflé les émigrés Polignac & Dillon, font difpofés à fecouer le joug : mais ils ne favent trop quelle forme de gouvernement ils doivent prendre, s'ils doivent s'ériger en république ou conferver la royauté. Vous êtes au milieu de la trituration des idées politiques, priez les plus célèbres de vos légiflateurs de nous éclairer là-deffus ; priez l'abbé Scyès, Condorcet, Rabaud-de-Saint-Etienne, de faire un code de lois pour le Piémont, comme Jean-Jacques Rouffeau en a fait un pour la Pologne, & Mabli pour l'Amérique ; rempli de confiance dans leurs lumières, nous fuivrons leurs confeils avec célérité ; & au lieu des mais orgueilleux qui font ici à la porte de tous les ambaffadeurs, nous y placerons l'arbre de la liberté, surmonté du bonnet rouge.

J'ai l'honneur d'être, &c....